La continuité village-ville globale : les villes petites et moyennes comme état durable ou transitoire dans le système de peuplement du monde

Herve Gazel

▶ **To cite this version:**

Herve Gazel. La continuité village-ville globale : les villes petites et moyennes comme état durable ou transitoire dans le système de peuplement du monde. Aux frontières de l'urbain, Jan 2014, Avignon, France. hal-01316274

HAL Id: hal-01316274
https://univ-lyon3.hal.science/hal-01316274

Submitted on 16 May 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Titre : La continuité village-ville globale : les villes petites et moyennes comme état durable ou transitoire dans le système de peuplement du monde

Auteur : Hervé Gazel
MCF – UMR EVS-CRGA – Université Jean Moulin Lyon 3

Mots clés :
Villes petites et moyennes, continuité – discontinuité, système de peuplement, unité locale, morphogénèse, état d'équilibre / déséquilibre

Résumé : (entre 500 et 800 mots)

La notion de « villes petites et moyennes » dépend en premier lieu du ou des critères retenus et/ou mesurés : le nombre d'habitants, la superficie, la production économique…
C'est, de plus, une notion relative. Elle est d'abord relative au lieu, à la localité c'est-à-dire à la localisation géographique et à l'environnement spatial : une population de 10 000 ou 20 000 habitants n'a pas la même signification pour une ville littorale sur la Côte d'Azur et une ville de moyenne montagne du Massif Central. Elle est ensuite relative à une époque, une période, un moment : 20 000 habitants, il y a 200 ans et 20 000 habitants aujourd'hui ne sont pas équivalents. Elle est encore relative à une échelle, à un niveau d'observation ou d'analyse : 20 000 habitants au niveau local et 20 000 au niveau mondial, ce n'est pas pareil.
Enfin, la notion de « villes petites et moyennes » est relative à un ensemble cohérent de concepts organisés - une théorie ? - : elle n'est pas séparable des concepts de *réseau*, *hiérarchie* et *système urbains*.
Relative à l'espace, au temps, à l'échelle et à l'état des connaissances, la notion de « villes petites et moyennes » peut être saisie *statiquement* ou *dynamiquement*. Dans le premier cas, elle sera définie à l'aide d'un critère ou d'une combinaison de critères, dans le second par sa trajectoire en tant qu'élément d'un ensemble organisé en relation avec d'autres éléments de l'ensemble.

Une définition des « *villes petites et moyennes* suppose donc de pouvoir répondre à une double question : à partir de quelle **taille** un « *Village »* devient « *Petite ville »* et une « *Ville moyenne Grande ville* « ? Ces deux questions en entraînent immédiatement une troisième : quel **critère** ou caractère peut-on retenir et mesurer : population, surface, fonction marchande, industrielle, … ?
Inséparable d'un ensemble de concepts (réseau, hiérarchie, système urbain), ces notions renferment de plus un concept et une méthode implicites à expliciter : le concept d'**« unité »** et la méthode appelée**« discrétisation »**. Implicitement donc, la notion de « *Ville petite et moyenne »* renferme le concept de « **continuité** ». Quelle est la continuité en question ? Le critère retenu et mesuré devra être « continu ». La population (nombre d'habitants) est pseudo-continu, la superficie (ou plus fondamentalement la distance) et la richesse (production économique) continus. Ils peuvent être envisagés. Dès lors, rechercher une définition des « villes petites et moyennes » consiste à rechercher des discontinuités structurantes ou organisatrices d'une réalité continue. Les mots nous en informent parfaitement : *« villages /petites villes/villes moyennes/grandes villes »* décrivent qualitativement ces discontinuités. Et parmi celles-ci, il en est une plus structurante que les autres, sinon du réel, du moins du discours sur le réel : c'est la discontinuité « Village/Petite ville » laquelle correspond à la discontinuité non moins qualitative « **rural/urbain** ». Ici encore, les mots nous informent. *« Villages /petites villes/villes moyennes/grandes villes »* qualifient des **lieux**, des localités. « Rural » et « urbain » qualifient quant à eux des ensembles de **lieux**, de **localités** : ce sont des critères ou caractères qui décrivent qualitativement des lieux ou localités, des **unités locales**. L'ensemble des unités locales est alors constitué **d'unités locales rurales** et **d'unités locales urbaines**. Comment mesurer la discontinuité qualitative « rural/urbain » ? La distinction (discrétisation en deux classes - catégories) « rural/urbain » engendre le concept de borne (bord, limite, frontière…) ainsi que le concept de distance (intervalle, étendue…). La distinction en deux

catégories (sous-ensemble d'unités locales) sous-tend trois bornes : « le plus petit » (village), « le plus grand » (ville) et « l'entre-les-deux » (village-ville/ville-village). Les unités locales (lieux, localités) rurales ou urbaines ne sont pas seulement des toponymes géo localisés, ce sont également des étendues (portion de surface terrestre) mesurables avec des bornes (limites). La distance entre deux bornes (bords) » peut-être un critère. Ce peut être la distance terrestre entre deux bords (limites), entre deux lieux (unités locales) ou statistique entre deux populations (nombre d'habitants), etc… Finalement, la notion de « villes petites et moyennes) conduit à étendre le cadre notionnel-conceptuel en restaurant la continuité et la dynamique : unités locales rurales et urbaines relèvent toutes deux des **unités locales de peuplement**, réseau, hiérarchie et système urbain *d'un système de peuplement dynamique*. Ce système est en expansion (lente durant des millénaires, accéléré depuis 200 ans). La croissance démographique et spatiale des unités locales de peuplement en est une expression. La morphogénèse des unités locales de peuplement est un processus spatial continu dont l'étude permet d'identifier une « ville petite ou moyenne » comme un état stable (équilibre) ou transitoire au sein du processus. Nos récents travaux sur les villes de Gafsa (Tunisie) et Douala (Cameroun) viendront notamment illustrer nos propos.

La notion de « villes petites et moyennes »

Les seuils de population fréquemment retenus

La notion de « ville petite et moyenne » ne va pas de soi. Selon les auteurs, de nombreuses définitions coexistent. Si, chacun s'accorde à reconnaitre que le seul critère de taille démographique est insuffisant pour la définir, différents seuils de population ressortent néanmoins fréquemment. Le tableau 1 en donne un aperçu :

Seuil (nombre d'habitants)	Categories		Auteur / Année publication
2 000	Petite Ville		(Veyret-Verner, 1969)
2 500	Petite Ville		(Desmarais, 1984)
5 000	Petite Ville		(Veyret-Verner, 1969) (Laborie, 1979)
10 000	Petite Ville		(Veyret-Verner, 1969)
20 000	Petite Ville	Ville Moyenne	(Veyret-Verner, 1969) (Desmarais, 1984) (Santamaria, 2000) (Demazière, 2012)
25 000	Petite Ville	Ville Moyenne	(Veyret-Verner, 1969)
30 000	Petite Ville	Ville Moyenne	(Veyret-Verner, 1969), (Santamaria, 2000) (DATAR, 2009)
50 000		Ville Moyenne	(Santamaria, 2000)
10 0000		Ville Moyenne	(Veyret-Verner, 1969) (Santamaria, 2000) (Demazière, 2012)
200 000		Ville Moyenne	(Desmarais, 1984) (Santamaria, 2000) (DATAR, 2009))

Tableau 1: Seuils de population et catégorie de villes

Ainsi, les seuils de 2 000, 2 500, 5 000, 10 000, 20 000, 25 000, 30 0000, 50 000, 100 000 et 200 000 habitants paraissent-ils les plus fréquents. La notion de « villes petites et moyennes » concernerait des villes allant de 2 000 à 200 000 habitants, la « petite ville » allant de 2 000 à 20 000 habitants et la « ville moyenne » à celles de 20 000 à 200 000 habitants.

Commentaire [A1]: 20000-100000 [Demazières, 2012]
2000-5000-10000-20000-25000-30000-100000 [Veyret-Verner, 1970]
2500-20000-200000 [Desmarais, 1984]
5000-20000 [Laborit, 1979]
20000, 30000, 50000, 100000, 20000 [Santamaria, 2000]
30000, 200000 [DATAR, 2009]

Le seuil inférieur minimal de 2 000 habitants est reconnu en France par l'INSEE. L'Institut National a perpétué une approche politico-juridique datant de la Révolution qui trouve son origine dans la législation d'Ancien Régime [Lamarre, 1987]. Ce seuil même lorsqu'il n'est pas exclusivement retenu, est commenté dans de nombreux pays européens comme la Suède, l'Allemagne, l'Italie, l'Espagne, la Grèce dès lors qu'il s'agit de discuter le seuil de l'urbain ; il est aussi discuté un seuil – proche du précédent – de 2 500 habitants aux Etats-Unis [Bretagnolle, 2009]. En Chine, le Bureau National de la Statistique estime la population moyenne des « bourgs non organique » qui sont inclus dans la population rurale à 1976 habitants [Zhu, 2006]. Ancien et répandu, le seuil des 2 000 habitants n'est sans doute pas qu'arbitraire : il rend compte probablement d'un niveau essentiel du peuplement humain.

Le seuil intermédiaire de 10 000 habitants est préconisé par les Nations-Unies. Il est retenu par certains instituts statistiques nationaux : Sénégal, Malaisie, Portugal, Suisse, Royaume-Uni. C'est ce seuil qui est appliqué dans la base de données Geopolis [Moriconi-Ebrard, 1993] et qui est exploité dans le programme de recherche e-Geopolis.

Si ces seuils de 2000 à 10000 habitants constituent le seuil inférieur des petites villes, quand il s'agit de définir le seuil supérieur des petites villes et inférieur des villes moyennes, il importe de noter l'existence d'un « flou » entre 20000 et 30000 habitants, la ville pouvant alors appartenir à l'une ou l'autre des catégories.

Or, selon la loi de la métropolisation [Moriconi-Ebrard,1998], c'est dans cet intervalle [20 000-30 000] que se trouve la population de la métropole d'un système urbain à l'état initial, c'est-à-dire quand la totalité de la population urbaine se concentre dans une ville et une seule, quand la population métropolitaine est égale à la population urbaine totale soit 26000 habitants. Au-delà de ce seuil ou de l'intervalle [20 000-30 000], les villes appartiennent à la catégorie des villes moyennes. Le seuil supérieur de cette catégorie n'est quant à lui jamais fixé au-delà de 200 000 habitants à l'exception notable de la Chine qui retient le seuil de 500 000 habitants.

Il ressort de cet examen des différents seuils les plus fréquemment retenus pour définir la notion de villes petites et moyennes que celle-ci dépend de la taille de la population urbaine totale du territoire étudié et donc du réseau, de la hiérarchie, du système de villes ou système urbain et au-delà du système de peuplement c'est-à-dire de la population totale y compris le système de peuplement rural.

Commentaire [A2]: Du fait de la forte corrélation entre la taille des villes et leur niveau fonctionnel, la forme de la distribution des tailles de villes (improprement appelée "loi rang-taille" à la suite de Zipf) est apparue comme une propriété révélatrice de l'organisation hiérarchique des réseaux urbains. Plus ou moins éclairantes et pertinentes, les diverses formulations théoriques de cette loi reposent toutes sur la solidarité dimensionnelle des villes (Pumain, 1994, PIR Ville)…
le produit de la taille d'une ville par son rang est une constante (Auerbach, 1913), la population de la 2e ville est environ la moitié de celle de la première, celle de la 3e le 1/3 etc…(Zipf, 1949), ou encore la taille des villes résulte d'un processus de répartition aléatoire de la croissance urbaine ayant même moyenne et écart-type pour tout le réseau (Gibrat, 1931)

L'appartenance à un système de villes et de peuplement

Les notions de « réseau et hiérarchie urbaine » sont souvent abordées à travers l'examen de la forme de la distribution des tailles de villes (la « loi rang-taille » de Zipf) : le produit de la taille d'une ville par son rang est une constante), la population de la 2ème ville est environ la moitié de celle de la première, celle de la 3ème le 1/3 etc… Si la forme de la distribution théorique correspond bien à la forme de la distribution observée pour la partie intermédiaire de celle-ci, elle ne correspond que plus rarement à la partie correspondant aux plus grandes villes. Il est fréquent que la taille de la ville de rang 1 soit très supérieure au double de la population de la ville de rang 2 et cela dans des pays aussi différent que la France, le Chili, l'Angola ou les Philippines. De même, la forme de la distribution correspondant aux plus petites villes ne correspond que rarement au seuil de 2 000 habitants. Il existe donc deux ruptures dans la distribution : une rupture inférieure qui renvoie aux distinctions « villages / villes » ou « rural / urbain » et une rupture supérieure qui renvoie à une distinction entre « villes ordinaires ou banales » et « métropoles ».

Commentaire [A3]: en fait aux populations observées dans les villages et les hameaux peut s'ajuster jusqu'à des seuils inférieurs. rvg

De plus, selon la loi « rang-taille », la hiérarchie d'un réseau de 7 « villes » dont la plus grande aurait 10 000 habitants totaliserait une population « urbaine » de 25 929 (Tableau 2). Ce total correspond à la population de la métropole d'un système urbain à l'état initial (cf. supra).

Rang	Population
1	10000
2	5000
3	3333
4	2500
5	2000
6	1667
7	1429
Total	25929

Tableau 2 : Hiérarchie d'un réseau de 7 « villes » selon la relation Rang / Taille

La « théorie ou modèle des lieux centraux ou places centrales » offre une autre approche des notions de « réseau et hiérarchie urbaine ». Une approche spatiale qui traite non seulement des villes mais plus généralement du peuplement. Dans ce cadre, la notion de « hiérarchie » renvoie moins au nombre d'habitants qu'à un niveau de fonctions urbaines ou de services à la population. Ce modèle propose de décrire l'organisation hiérarchisée d'un réseau de villes à partir du niveau de services offerts et d'une disposition spatiale régulière aux sommets de triangles équilatéraux ou au centre d'hexagones. Trois principes liés à trois services de mêmes noms y sont envisagés : les principes de marché, de transport et d'administration organisent dans ce cadre la disposition spatiale des lieux selon trois modalités différentes. A chaque « lieu-ville-centre d'hexagone » est associé six « lieux-villes-sommets d'hexagone ». Selon le principe de marché, la surface de la zone desservie par un « lieu-centre » est trois fois plus grande que celle desservie par un « lieu-sommet » également « lieu-centre d'hexagone » de niveau immédiatement inférieur, quatre fois plus grande selon le principe de transport et sept fois plus grande selon le principe administratif. Si les trois principes (administration, transport, commerce) participent assurément de la ville, les rapports de surfaces desservies posent une optimisation de la répartition des lieux à partir d'une géométrisation (figure 1) qui ne se rencontre pas dans leurs répartitions effectives ou observables.

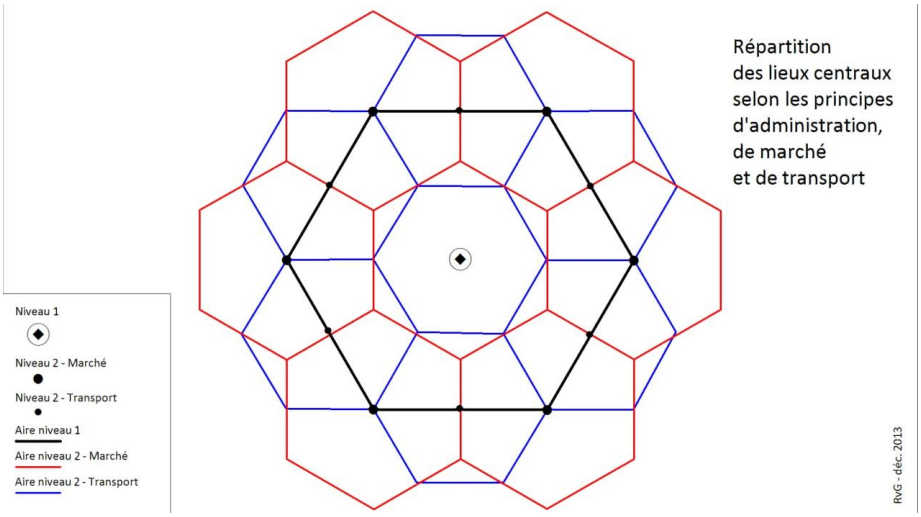

Figure 1 : Organisation spatiale selon la théorie des lieux centraux

Dans un tel système, les « villes petites et moyenne » peuvent correspondre aux « lieux-centre d'hexagone » de niveau 2. Sur la figure 1, les « lieux-centre-marché » correspondent aux villes moyennes, les « lieux-centre-transport » aux petites villes et le « lieu-centre-administratif » de niveau 1 à la métropole.

Hiérarchie et réseau selon la « loi rang-taille » et selon les « lieux centraux » sont inconciliables sauf à assimiler le rang 2 de la première et le niveau 2 des seconds. La population des lieux de niveau 2 se partage la population du rang 2 : chaque « lieu-centre » de niveau 2 comprend 1/6 de la population du rang 2, chaque lieu-centre de niveau 3 comprend 1/6 de la population du rang 3, etc… Suivant cette logique de partage des effectifs du rang à chaque niveau, la hiérarchie d'un réseau de 7 niveaux dont la plus grande ville (niveau 1) aurait 10 000 habitants totaliserait une population « urbaine » de

Commentaire [A4]: J. Reynaud (1841, cité par M.C. Robic, 1982) fonde sa description du "système des villes" sur l'existence de plusieurs niveaux de services. Si les habitants des villages parfois se regroupent par sociabilité, les artisans se concentrent dans l'un de ces villages, "non seulement par le plaisir qu'ils ont à se trouver ensemble", mais encore "par le besoin continuel qu'ils ont les uns des autres" (ce que nous appellerions aujourd'hui les économies d'agglomération). Placé au centre d'un hexagone dans lequel il dessert plusieurs villages, ce bourg d'artisans relève lui-même avec d'autres d'un centre de niveau plus élevé pour le recours à des services d'usage moins fréquent, et l'auteur pense qu'on pourrait ainsi déceler de trois à quatre degrés de centres entre le simple village et la capitale d'un grand pays. pumain

Commentaire [A5]: L'espace étant homogène, l'optimisation de la répartition des villes s'expliquerait par leur localisation aux centres et aux sommets de figures hexagonales régulières. Par conséquent, en plus de lui-même, chaque lieu central situé au centre d'un hexagone desservirait six lieux centraux aux sommets de cet hexagone. Mais chaque lieu central situé au sommet d'un hexagone appartient également à deux autres hexagones adjacents. pumain

Commentaire [A6]: Dans un espace homogène et isotrope, la répartition optimale des villes, c'est-à-dire celle qui permet la desserte de la totalité de la population, les situent aux centres et aux sommets d'hexagones réguliers. rvg

25 929 habitants. Ce total correspond à la population de la métropole d'un système urbain à l'état initial d'après la loi de la métropolisation. (cf. Tableau 3)

Niveaux	Nombre de lieux par niveau	Population d'un lieu	Population d'un niveau
1	1	10000	10000
2	6	833	5000
3	6	556	3333
4	6	417	2500
5	6	333	2000
6	6	278	1667
7	6	238	1429
Total général	**37**	**-**	**25929**

Tableau 3 : Hiérarchie d'un réseau de 7 « niveaux » selon les lieux-centraux

La hiérarchie d'un tel réseau ne peut constituer un système urbain ou de villes : les effectifs des unités de peuplement sont dès le niveau 2 très en deçà du seuil des 2000 habitants, plus bas des seuils de l'urbain les plus fréquemment retenus. Toutefois, avec respectivement 800 et 600 habitants, les niveaux 2 et 3 peuvent participer d'un système de peuplement en tant que six « lieux-centre » de marché et six « lieux-centre de transport ». A partir du niveau 4, seuls du service administratif, de type communal comme en France, peut être représenté. Au niveau 1, une petite ville de 10 000 habitants est le « lieu-centre » du « système de peuplement » majoritairement rural.

La « ville petite et moyenne » : état stable, état durable

Les évolutions démographiques

La ville, même très petite, n'est pas isolé et isolable. Elle s'insère dans un e ensemble plus vaste, (un ensemble de lieux habités en relation, au minimum un système de peuplement majoritairement rural, le plus souvent un système de villes ET un système de peuplement.

Commentaire [A7]: Lorsque que la population de l'ensemble des lieux habités est stable, a une croissance faible ou quasi-nulle, la petite ville ne peut s'accroitre que faiblement et sa population demeure stable.
Lorsque que la population de l'ensemble des lieux habités augmente, la population de la petite ville peut également s'accroitre. Cette croissance démographique peut-être inférieure, équivalente ou supérieure à celle de l'ensemble.

La population globale peut diminuer, être stable ou augmenter. Dans tous les cas, la population d'une ville peut diminuer, être stable ou augmenter car elle dépend ce système global.

En Tunisie, il existe un très ancien système de peuplement constitué à la fois d'un très ancien peuplement rural et d'un très ancien système urbain. La ville de Gafsa relève de ce système depuis l'Antiquité. Selon la base e-Geopolis, Gafsa comptait 5000 à 6000 habitants vers 1880. La population de l'agglomération en 2010 s'élève à 124 000 habitants. Dans le système de villes « tunisien », il s'agit d'une ville moyenne ou intermédiaire. Aux mêmes dates, la métropole du système de villes tunisien, Tunis, comptait 145 000 et 1 832 000 habitants pour son agglomération et la population urbaine de la Tunisie (agglomération de plus de 10 000 habitants) était de170 000 contre 6 390 000 habitants. La population rurale (unités de moins de 10 000 habitants) est passée de 930 000 à 4 181 000 habitants. La population totale a quant à elle, cru de 1 100 000 habitants à 10 571 000 habitants.

En un peu plus d'un siècle, le système de peuplement tunisien s'est transformé : la population totale a été multipliée par environ 10, celle des villes de plus de 10000 habitants par presque 40, celle des

unités de peuplement de moins de 10000 habitants par 4 à 5. La métropole, Tunis a vu sa population multipliée par 12, la ville de Gafsa par plus de 20.

On peut en conclure :

- la population de la métropole Tunis a cru moins vite que celle du système de villes tunisien
- la population de la ville moyenne de Gafsa a cru moins vite que celle du système de villes tunisien
- la population de la ville moyenne de Gafsa a cru plus vite que la métropole
- toutes deux ont cru plus vite que l'ensemble du système de peuplement tunisien.
- toutes deux ont cru moins vite que la population des petites villes.

Villes	1880	2010	Multiplication
Gafsa	6000	124000	20,7
Tunis	145000	1830000	12,6
Urbain	170000	6390000	37,6
Rural	930000	4181000	4,5
Tunisie	1100000	10571000	9,6

Tableau 4 : Evolutions démographique au sein du système de peuplement de Tunisie – source e-geopolis

Au final, dans ce système de villes en expansion démographique depuis un siècle, la ville moyenne de Gafsa, était et est resté une ville moyenne. Il en est ainsi de l'ensemble des villes tunisiennes qui avaient atteint ou dépassé un seuil autour de 5000 habitants en 1880, celles-là même qui préexistaient au protectorat français : Kairouan (15 000), Gabès (10 000), Sousse (8 000)… Les petites villes (5 000-10 000 habitants) d'alors sont les villes moyennes (100 000-200 000 habitants) d'aujourd'hui.

Les croissances spatiales

La croissance démographique des villes s'est accompagnée d'une importante croissance spatiale des surfaces bâties et artificialisées.

Au début du XXe siècle, les 6000 habitants de Gafsa se concentraient dans les 18 ha de la Medina. En 2010, les 124 000 habitants de l'agglomération Gafsa-Ksar se répartissent sur 1800 ha (source e-geopolis).

En 1880, les 145 000 habitants de Tunis se concentraient principalement dans les 300 ha de la Medina qui constituait encore l'essentiel de la ville (source e-geopolis). En 2010, les 30 000 ha de l'agglomération accueillent 1 830 000 habitants.

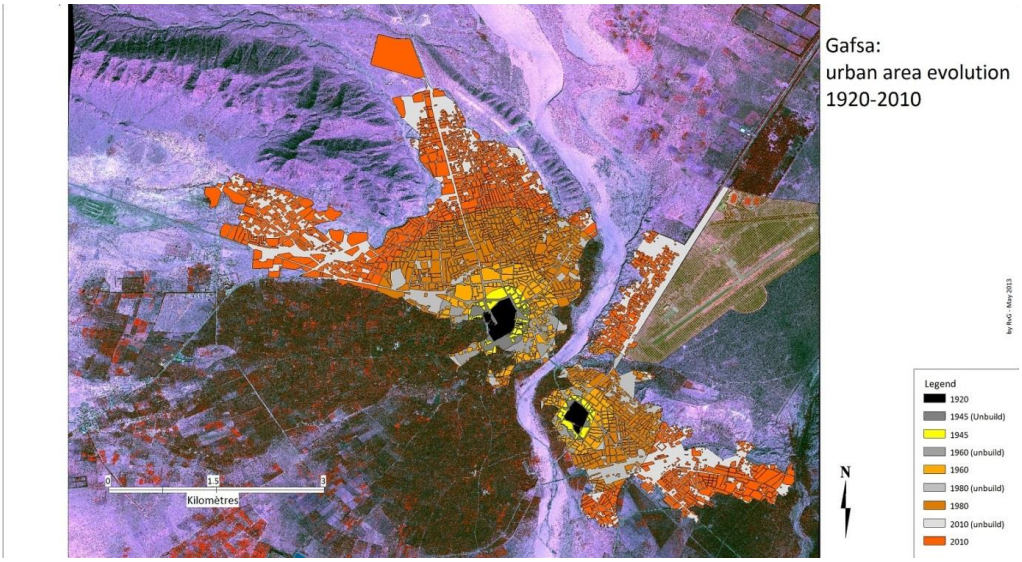

Image 1 : Evolution spatiale de la ville de Gafsa 1920-2010

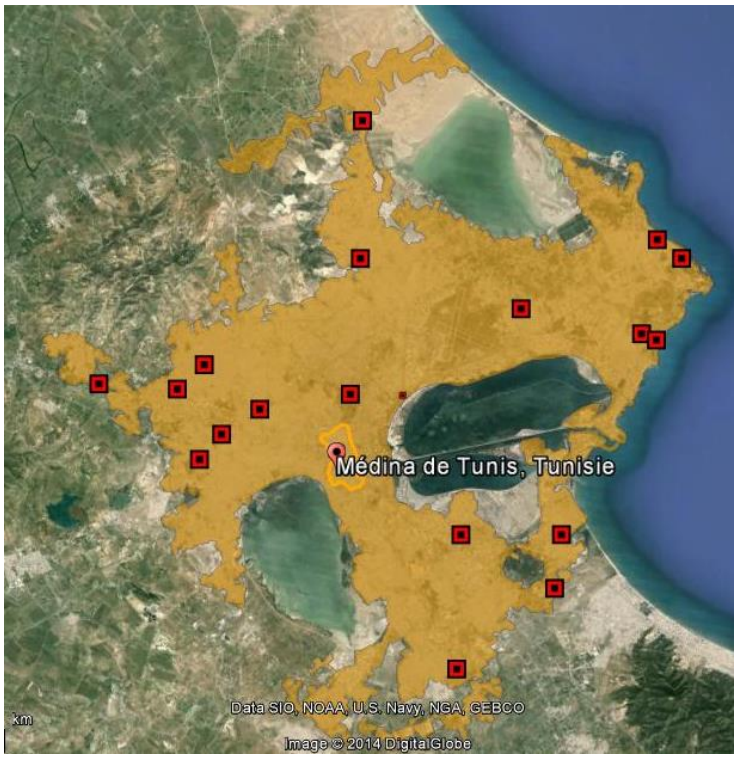

Image 2 : La Medina et l'agglomération de Tunis -en 2010

Références

Barbier, B. (1972). « La survie des petites villes de montagne ». *Revue de géographie alpine, Volume 60-2*, pp. 307-319.

Bessy, P., & Sicamois, Y. (1998). Portrait des petites villes. *Insee Première*(N°572).

Cattan, N., & Grasland, C. (1997). *Une approche multimodale des différentiels d'accessibilité des villes moyennes en France.* Paris: DRAST/PREDIT .

Commerçon, N. (1984). « Mobilité et mutations sociales en ville moyenne : essai méthodologique ». *Revue de géographie de Lyon, Vol. 59 - N°3*, pp. 197-214.

DATAR. (2009). Dossier « Villes Moyennes ».

Demazière, C. (2012). « Les villes petites et moyennes et leurs acteurs : regards de chercheurs ». *Norois* (N°223), pp. 7-12.

Desmarais, R. (1984). « Considérations sur les notions de petite ville et de ville moyenne ». *Cahiers de géographie du Québec, Vol. 28 - N°75* (ISSN : 0007-9766), pp. 355-364.

Laborie, J.-P. (1979). *Les petites villes.* Paris : C.N.R.S.

Léger , J.-F. (2012, 1). « Les villes moyennes en perdition ? ». *Population & Avenir* (N° 706), pp. 4-8.

Pouyanne, G., Floch, J.-M., & Morel , B. (2011/01). *Panorama des villes moyennes.* INSEE - Direction de la Diffusion et de l'Action régionale.

Roques, J.-L. (2007). *Inclusion et exclusion dans les petites villes: Le rôle de la culture locale, de la mémoire et de l'école.* Paris: L'harmattan.

Roques, J.-L. (2009). *La fin des petites villes: une modernité envahissante.* Paris : L'harmattan.

Roques, J.-L. (2011). *« Une sociologie de la petite ville ».* Paris: L'harmattan.

Santamaria, F. (2000). La notion de ville moyenne en France, en Espagne et au Royaume-Uni,. *Annales de Géographie, Vol. 109 - N°612*, pp. 227-239.

Veyret-Verner, G. (1969). « Plaidoyer pour les moyennes et petites villes ». *Revue de géographie alpine, Vol. 57 - N°1*, pp. 5-24.